

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	23_MURAT_75016	Numéro	75116_127_06
Adresse du site	23, boulevard Murat	Hauteur	R+8 (29,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe) Un autre opérateur déjà présent sur le site BT		

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ? Oui (DP)

### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/03/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	19/04/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de quatre antennes, deux antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et deux antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 30° et 120°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 30° <2V/m ; 120° <2V/m 5G : 30° <3V/m ; 120° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	31,45 m pour les antennes à faisceau fixe 32,45 m pour les antennes à faisceau orientable		

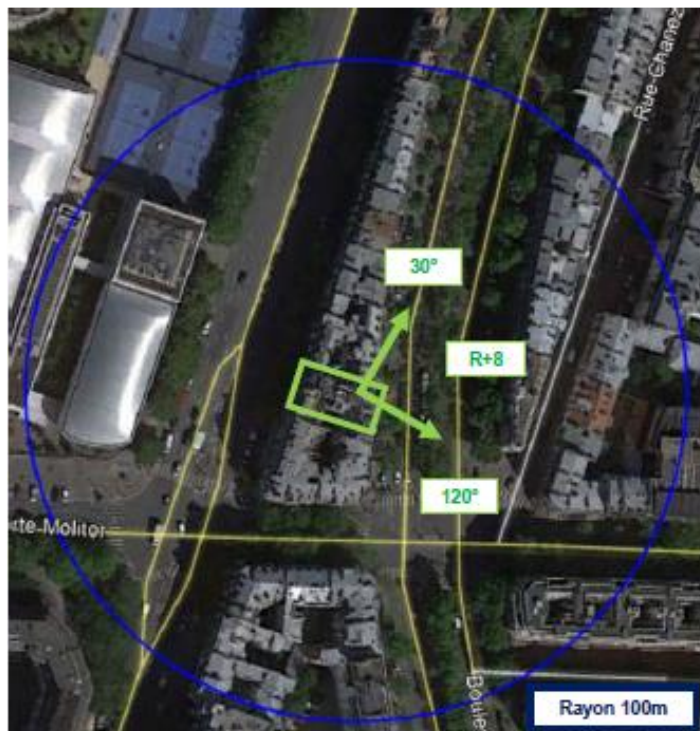
### Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, quatre antennes seront installées.
Intégration antennaire	Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes



Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes

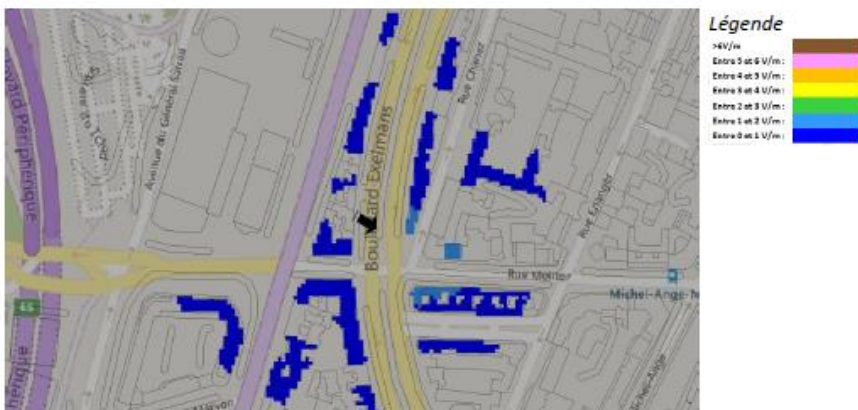


## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



	Azimut 30°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .





Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



	Azimut 30°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

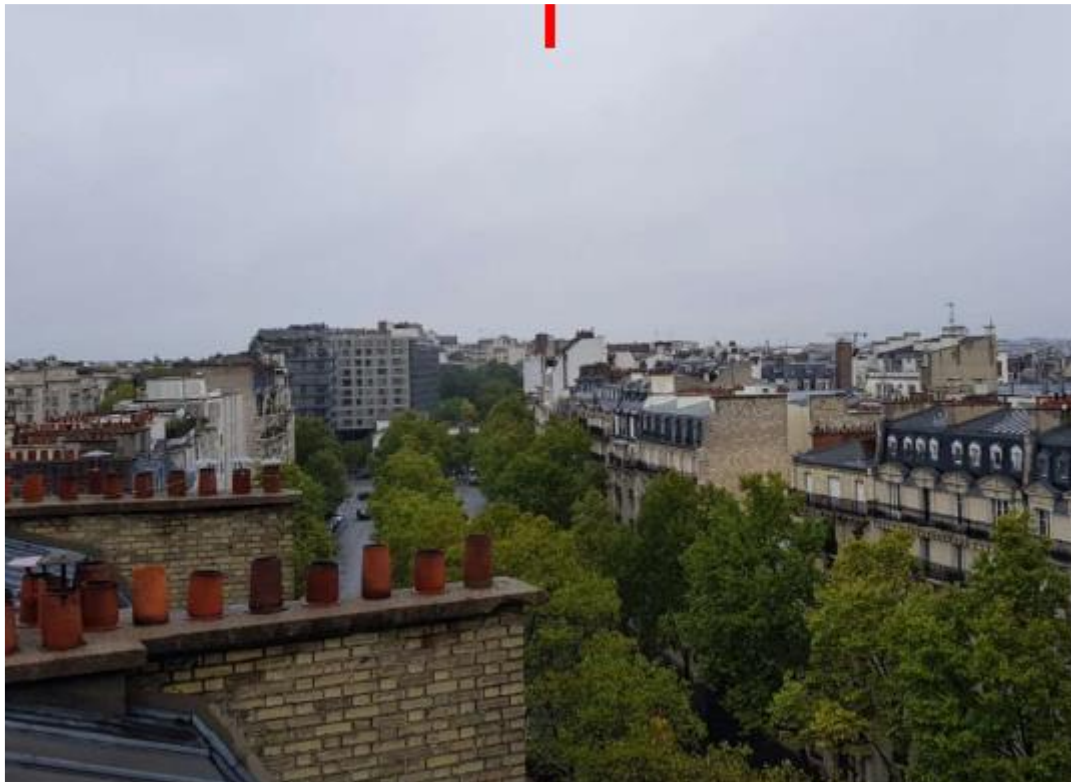


Etat du projet :



## Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 120°

